

La commission des droits de l'Homme du Brésil reconnaît la résolution de l'ONU sur les droits de Lula



Brasilia, 30 août (RHC)- La Commission Nationale des Droits de l'Homme du Brésil a reconnu la résolution de l'Organisation des Nations Unies sur le droit de l'ex-président Luiz Inacio Da Silva, Lula, de participer aux présidentielles d'octobre prochain.

Dans un communiqué, cette commission relève qu'aussi bien Lula que les membres du Parti des Travailleurs méritent des espaces dans les médias. Il relève que la résolution de la principale instance internationale doit être respectée par le gouvernement du président non-élu Michel Temer en raison de son caractère contraignant.

Le 17 août, le Comité des Droits de l'Homme de l'ONU a émis une résolution pour que l'état brésilien prenne toutes les mesures nécessaires afin que Lula puisse exercer ses droits politiques en tant que candidat à la présidence bien qu'il soit en prison.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/170337-la-commission-des-droits-de-lhomme-du-bresil-reconnait-la-resolution-de-lonu-sur-les-droits-de-lula>



Radio Habana Cuba